



PROCES-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : 1^{er} Février 2007
à : 15h00

Présidence : M. Jean-Pierre ESCALETTES

Présents : MM. Fernand DUCHAUSSOY, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

Assistent à la séance : MM. Jacques LAMBERT, Jean-Louis VALENTIN, Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE

Excusés : MM. Frédéric THIRIEZ, Michel PLATINI, Bernard BACOURT, Noël LE GRAËT, Christian TEINTURIER

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

DATES DES DEUX PROCHAINES ASSEMBLEES FEDERALES

Le Bureau fixe :

- au samedi 15 décembre 2007 la date de la prochaine Assemblée fédérale d'hiver (sous réserve de trouver une salle disponible à cette date) ;
- au samedi 31 mai 2008 la date de l'Assemblée fédérale d'été 2008 organisée par la Ligue de Midi-Pyrénées.

II - INFORMATIONS INTERNATIONALES

FIFA

REPARTITION DES PLACES POUR LA COMPETITION FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA, AFRIQUE DU SUD 2010

Le Bureau prend note de la confirmation donnée par la FIFA que l'UEFA pourra qualifier 13 équipes pour la phase finale de la Coupe du Monde 2010.

LETTRE DE LA FEDERATION ALLEMANDE RELATIVE A SA CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE FEMININE DE LA FIFA EN 2011

Le Bureau confirme que la FFF sera candidate à l'organisation de la Coupe du Monde féminine de 2011. Elle répondra en ce sens au prochain appel à candidatures que lancera officiellement la FIFA. Elle fera valoir auprès de la Fédération allemande l'antériorité de son intention de candidature manifestée auprès de la FIFA.

IV - AFFAIRES COURANTES

FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT

Le Bureau,
Entérine les décisions prises par le Conseil national de gestion du FAI lors de sa réunion du 18 janvier 2006 ;
Entérine le procès-verbal de ladite réunion.

Par ailleurs, le Bureau donne suite à la proposition de Fernand DUCHAUSSOY, Président de la Ligue du football amateur, de présenter au prochain Conseil Fédéral un bilan exhaustif et détaillé des opérations d'investissement conduite grâce à l'aide du FAI.

RETRANSMISSION TELEVISEE DES MATCHES DE COUPE DE FRANCE

Le Bureau prend note qu'un accord a été trouvé avec le groupement France Télévisions-Eurosport, titulaire des droits télévisuels de la Coupe de France, pour la diffusion en différé des matches de Coupe de France.

Les termes de cet accord seront communiqués par courrier aux huit clubs qui restent qualifiés en Coupe de France. Sur les mêmes bases, un règlement de portée générale sera rédigé en vue de la prochaine saison.

SITUATION DE MADAME GISELE BONIFACI : DEMANDE DE CESSATION DE SON ACTIVITE D'AGENT SPORTIF

Le Bureau,
Vu l'article 15-2 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée,
Pris connaissance de la décision de la Commission des Agents Sportifs réunie le 18.01.2007,
Prend acte de la volonté de Mme Gisèle BONIFACI de cesser définitivement son activité d'agent sportif,
- Prononce le retrait de la licence accordée à Mme Gisèle BONIFACI,
- L'informe qu'elle ne pourra désormais prétendre à l'exercice de cette activité qu'à la condition de se soumettre à nouveau à l'examen pour l'obtention de la licence d'agent sportif organisé par la F.F.F.

SITUATION DE MONSIEUR CEDRIC GIBLASIO : DEMANDE DE CESSATION DE SON ACTIVITE D'AGENT SPORTIF

Le Bureau,
Vu l'article 15-2 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée,
Pris connaissance de la décision de la Commission des Agents Sportifs réunie le 18.01.2007,

Prend acte de la volonté de M. Cédric GIBLASIO de cesser définitivement son activité d'agent sportif,

- Prononce le retrait de la licence accordée à M. Cédric GIBLASIO,
- L'informe qu'il ne pourra désormais prétendre à l'exercice de cette activité qu'à la condition de se soumettre à nouveau à l'examen pour l'obtention de la licence d'agent sportif organisé par la F.F.F.

V - QUESTIONS DIVERSES

PONTS DE L'ANNEE 2007

En réponse à la demande formulée par le Comité d'Entreprise, le Bureau fixe ainsi les ponts qui seront accordés en 2007 :

- une journée à choisir entre le lundi 30 avril, le lundi 7 mai ou le vendredi 18 mai (étant entendu que le mois de mai comptera déjà quatre journées fériées : les 1^{er}, 8, 17 et 28 mai) ;
- le vendredi 2 novembre ;
- le lundi 24 décembre ;
- le lundi 31 décembre.

Le Directeur Général

Jacques LAMBERT